

Vous souhaitez inscrire votre enfant au Lycée Français International Louis-Massignon. C'est désormais possible dès la classe de Petite Section selon les modalités précisées ci-dessous.

La demande d'inscription dans une école au Lycée Français International Louis-Massignon implique une adhésion de la famille à notre modèle éducatif, au projet pédagogique et à l'organisation scolaire de notre établissement.

Le processus d'admission au Lycée français international Louis-Massignon en PS est directement géré par l'établissement.

**Les enfants nés en 2018 sont éligibles à la classe de PS à la rentrée de septembre 2021.**

**Calendrier :**

<b>Période de dépôt des formulaires de candidature</b>	<b>Entretien avec les familles</b>	<b>Avis de la direction</b>	<b>Inscription définitive</b>
Du 19/1/2021 au 12/2/2021	Au plus tôt, une semaine après réception du formulaire déposé.	Au plus tard, 10 jours après l'entretien (hors période vacances scolaires)	A partir du 8/2, dans les 72H qui suivent la notification d'affectation

Les élèves seront admis sur dossier après un entretien avec la famille accompagnée de l'enfant.

Vous pouvez d'ores et déjà constituer le dossier de candidature avec les documents suivants :

- Le formulaire d'inscription (Télécharger [ici](#))
- La copie légalisée du livret de famille avec les pages « parents » et « enfants »

Le dossier complet doit être déposé à l'adresse suivante :

**Lycée Français International Louis-Massignon – Site de Bouskoura**

*Entrée principale - Secrétariat des élèves*

**avant le 12/02/2021 à minuit.**

Pour toute information, vous pouvez contacter le service des inscriptions :

Tél. : **0522-888-666** (entre 8h30 et 17h00)

mail : [lycee.massignon@mlfmonde.org](mailto:lycee.massignon@mlfmonde.org)

***N.B :*** Pour les familles qui ont déjà des frères ou sœurs scolarisés dans l'établissement elles peuvent inscrire leur enfant né en 2018 hors de cette procédure comme les autres années, auprès des gestionnaires des écoles concernées.